

Maître Audrey ESSNER - Avocat au Barreau de NICE

10 Rue Foncet (06000) NICE - Tél.04.97.06.68.80 - Site internet : www.cabinet-essner.com

Maître Bernard BENZA - Avocat-Défenseur en principauté de MONACO

Immeuble « Le Spring », 1^{er} étage - 33 bd Princesse Charlotte - 98 000 MONACO - Tél : 00 377 97 97 96 60

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - SUR SURENCHÈRE - EN UN SEUL LOT

1°) A CAP D'AIL (Alpes Maritimes) (06320)

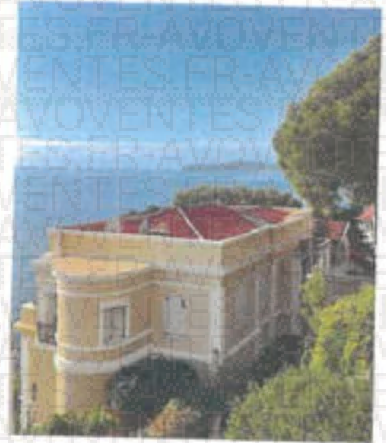
20 avenue Raymond Gramaglia « VILLA ORLANDA »

UNE SPLENDIDE PROPRIÉTÉ

dénommée «VILLA ORLANDA», élevée sur s-s d'un rdc et 2 étages, avec jardin, terrasses, piscine, pool house, local technique, places de stationnement, garage fermé, **Propriété face à la mer avec magnifique vue panoramique**, édifée sur parcelle cadastrée section AI N°54 pour 1000 m²

2°) **UNE PARCELLE DE TERRE** sise sur la Commune de CAP D'AIL (Alpes Maritimes) cadastrée section AI N° 60 pour 922 m²,

A SAVOIR : *LOT VOLUME N°1 : Volume constitué par l'emplacement de stationnement le long du boulevard de la Mer et le garage en sous-sol.



ADJUDICATION JEUDI 28 MAI 2026 À 9H

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE - Palais de Justice, à NICE (06300) Place du Palais de Justice

LA REQUÊTE DE : La société dénommée **BARCLAYS BANK PLC**, société de droit anglais, au capital de 3.040.001.000 Livres Sterling, dont le siège est à LONDRES E14 SHP (Angleterre) 1, Churchill Place, inscrite au «Register of Companies» sous le n°1026167, en sa succursale dans la Principauté de MONACO, dont le principal Etablissement est situé à MONTE-CARLO, 31 avenue de la Costa, MC98000 MONACO, inscrite au répertoire du Commerce et de l'Industrie de MONACO sous le n°68 S 01191. Agissant poursuites et diligences de son représentant en exercice, demeurant en sa qualité audit siège. **CREANCIER POURSUIVANT**. Avant pour avocat postulant **Maître Audrey ESSNER**, avocat au BARREAU DE NICE.

DESIGNATION DES BIENS : 1°/Sur la Commune de CAP D'AIL (Alpes Maritimes) 20 avenue Raymond Gramaglia « VILLA ORLANDA » * **UNE PROPRIÉTÉ** dénommée «VILLA ORLANDA», élevée sur sous-sol d'un rdc et 2 étages, avec jardin, garage à voiture et communs dénommés «La Villetta», cadastrée section AI n°54 pour 10 ares. 2°/ **Une parcelle de terre** sise sur la Commune de CAP D'AIL (Alpes Maritimes) cadastrée section AI n°60 pour 9 ares 22 centiares. Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division en volumes suivant acte reçu par Me LETOUBLON, notaire, le 25/07/1997 publié le 11/09/1997 volume 1997DP N°3767. A SAVOIR : ***LOT VOLUME N°1 :** Volume constitué par l'emplacement de stationnement le long du boulevard de la Mer et le garage en sous-sol. Ledit volume bénéficiera sur l'autre volume de l'immeuble des servitudes d'encrage. Le présent lot est constitué par le volume global résultant de la somme de 2 volumes partiels, bases a1, b1 dont chacun est défini comme suit : *Base a1 : D'une superficie de 53 m², correspondant à l'emplacement de stationnement le long du boulevard de la Mer, côtés du sol : 24,68 et 26,49. Le tout sous teinte rose aux plans joints et annexés à l'EDD. *Base b1 : D'une superficie de 39 m² correspondant au garage en sous-sol entre les côtes

24,68 et 28,68. Etant précisé ce qui suit : A) Le lot volume N°1 comprend : La totalité des voiles périphériques, dalles formant planchers haut du garage. B) Le volume N°1 bénéficie sur l'autre volume d'un droit d'ancrage avec petits percements.

DESCRIPTION DU BIEN : Les biens ont fait l'objet d'un procès-verbal de description établi par le commissaire de justice à NICE entièrement annexé au cahier des conditions de vente, il y a lieu de le consulter pour en connaître la teneur. **SUPERFICIE :** A titre indicatif : - **VILLA :** 680 m² environ, (incluant les balcons et terrasses) - **Studio indépendant :** 28,60 m² (incluant les balcons) - **Appartement indépendant :** 63,42 m² (incluant les balcons). **OCCUPATION :** Les biens sont occupés par le gérant de la société propriétaire et sa famille. L'adjudication fera son affaire personnelle de l'occupation des lieux sans aucun recours contre le créancier poursuivant et le rédacteur des présentes.

Mise à prix : 14.300.000 €

QUATORZE MILLIONS TROIS CENT MILLE EUROS

ENCHÈRES - CONSIGNATION : Pour enchérir, il est indispensable de s'adresser à un avocat inscrit au barreau de NICE et de consigner entre ses mains par chèque de banque, la somme 1.430.000 € à l'ordre de M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats. **SURENCHÈRE :** Attendu que l'adjudication des biens sus désignés avait eu lieu le 5/02/2026. Les biens ont été adjugés au prix de : 13.000.000 €. Une surenchère du dixième a été régularisée, pour une revente sur surenchère fixée au 28/05/2026.

CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE, soit au GREFFE du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE où il a été déposé sous le N°RG 24/00053 soit au Cabinet de Maître Audrey ESSNER.

Visites : Mercredi 6 Mai 2026 de 10h à 11h - Mercredi 13 Mai 2026 de 14h30 à 15h30